

École Municipale de Musique

Que fait-on à l'école de musique ?

Apprendre à jouer d'un instrument, chanter, éveiller et diversifier sa culture musicale, jouer de la musique ensemble, participer aux concerts ou auditions de l'école, participer à des créations artistiques dans le cadre de projets de l'école.

Quels cours sont proposés ?

4 et 5 ans :

Cours d'éveil musical

6 et 7 ans :

Cours de découverte instrumentale et musicale

À partir de 7-8 ans et pour les adultes :

Formation instrumentale globale = cours hebdomadaire d'instrument (obligatoire) + pratique collective et/ou formation musicale (dans la limite des places disponibles).



Quels cours d'instruments ?

Accordéon diatonique, bombarde, cornemuse écossaise, harpe celtique, batterie, guitare basse, guitares (classique, folk, électrique), flûte traversière, piano, violon.



Quels cours d'ensemble* ?

Ensemble musique traditionnelle, atelier chant traditionnel de Haute-Bretagne, ensemble de musique de chambre, groupe de musiques actuelles.

**Il est possible de s'inscrire uniquement pour une pratique collective.*



Tarifs 2025-2026

En 2025, la Ville a modifié sa politique tarifaire en adoptant une formule de taux d'effort.

Elle propose ainsi des tarifs proportionnés aux revenus des familles, sans effet de seuils entre différentes tranches de quotient familial.
Elle a néanmoins adopté un tarif plancher et un tarif plafond.

Éveil et découverte musicale :

Minimum : 83.8€
Maximum : 333.33€

Formation instrumentale globale :

Minimum : 125.7€
Maximum : 500€

Pratique collective seule :

Tarif unique : 100€



Précisions tarifaires :

- Paiement possible en plusieurs fois, en prélèvements, sur demande.
- Réduction de 10% de la facture globale : à partir du deuxième enfant / pour la pratique d'un deuxième instrument.
- Forfait Passion de la CAF : forfait annuel unique de 45 €, sous conditions.
- Pour les élèves résidant dans une commune extérieure à GMVA, chaque tarif est majoré de 25%.

Un simulateur de tarif est disponible sur sene.bzh ou directement en scannant ce QR Code :

